

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

Anthologie Spiritaine

Anthologie Spiritaine

6-27-2008

03. Modérer les excès des caractères bouillants; à M. Arragon

Christian de Mare CSSp

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Repository Citation

de Mare, C. (2008). 03. Modérer les excès des caractères bouillants; à M. Arragon. Retrieved from <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french/89>

This Chapitre V is brought to you for free and open access by the Anthologie Spiritaine at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Anthologie Spiritaine by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

Modérer les excès des caractères bouillants

à M. Arragon¹

Stanislas Arragon² était un missionnaire aussi généreux que difficile à vivre en communauté. Son caractère, prompt à s'enflammer du fait de sa vive imagination, fut à l'origine d'une lettre très dure qu'il adressa au P. Libermann, pleine de fureur contre M. Gravière, préfet apostolique, et d'allégations soupçonneuses sur la manière de conduire la Congrégation et la mission de ses confrères. Le P. Libermann lui répond par une lettre de semonces, mais la gentillesse fraternelle y affleure à tout moment.

Le 8 mai 1846

Mon cher confrère,

J'ai reçu votre terrible lettre du 25 mars. Si je ne vous connaissais pas, elle m'aurait mis dans la plus profonde affliction. Je vais cependant vous dire tout ce que j'en pense avec toute la simplicité de mon cœur.

1° Si vous allez du train que vous prenez, avec les meilleures dispositions du monde, vous perdrez la Mission ; au moins, vous rendrez nul tout ce que Dieu vous a donné de dons naturels, de zèle et de grâces, et vous seriez un fléau pour vos confrères ; vous ne feriez que les dé-

¹ N.D. VIII, pp. 142-149.

² Voir index.

courager et, de plus, vous les entraverez dans leurs travaux. Je vous supplie donc pour l'amour de Jésus et de Marie, modérez-vous et ne vous laissez pas aller à la violence de votre naturel.

Je vais prendre pas à pas tous les articles de votre lettre et je vais y répondre. Je vous dirai d'abord en général que vous prenez trop vivement les choses ; vous vous emportez trop. Soyez-en sûr, l'esprit de Dieu n'est pas là. Voyez et considérez si cette manière de juger positive et tranchée est selon Dieu. Quand j'aurais 90 ans et 50 d'expérience, je ne voudrais pas prendre sur moi de parler d'une manière si tranchée. Il y a de la présomption dans ce langage. Je suis cependant certain que chez vous la présomption n'est pas le principe de votre manière de parler. Dieu sait que je désire et que je tiens à ce que vous me fassiez toutes vos observations sur toutes choses, je vous en fais une règle d'obéissance ; mais je voudrais que vous parlassiez avec calme et modestie. Quoique je sois moralement sûr que ce n'est pas la présomption, cependant cela finirait par venir, et même il est à risquer qu'il y en entre un peu.

2° Votre langage est trop brusque, trop dur, trop exalté, trop âpre. Pour l'amour de Dieu n'écrivez plus quand vous avez la tête montée ; calmez-vous et écrivez avec sagesse. Voyez un peu et jugez : vous dites que vous vous étiez disposé à vous réunir avec nos confrères pour choisir un autre supérieur et pour refuser celui que je vous envoie. Examinez, parcourez la règle et voyez si elle vous y autorise. Voyez les règles de toutes [les congrégations] qui existent dans le monde chrétien, si jamais règle pareille a existé. Examinez-vous en la présence de Dieu et voyez si vous agissez selon l'esprit de Notre-Seigneur, selon l'Évangile. Supposez que je sois l'homme le plus mauvais, que je sois en outre ce que vous pensiez, c'est-à-dire, que je n'ai aucune confiance en vous tous, ne deviez-vous pas vous soumettre à la volonté de Dieu par obéissance ? Que deviendraient les vertus de communauté ? Que deviendraient l'union, la charité, et la cordialité religieuse, si on pouvait en sûreté de conscience agir ainsi ?

3° Vous me reprochez que je n'ai pas confiance en vous tous. Vous êtes dans la plus énorme erreur. Appelez-vous n'avoir pas de confiance dans un missionnaire, si on ne le nomme pas supérieur, si on ne le nom-

me pas Préfet ? J'ai bien assez de confiance en M. Bessieux puisque je le nomme supérieur à la place de M. Briot ; j'ai assez de confiance en vous puisque je vous ai nommé premier assistant à un poste où le supérieur sera probablement absent pendant longtemps. Mais je vous avoue que votre dernière lettre m'inquiète. Vous êtes dans une exaspération horrible contre M. Gravière. Si vous allez avec lui du train que vous marchez, Dieu sait ce qui en résultera. Rentrez donc en vous-même, laissez agir la grâce, soyez-y fidèle, et ne vous livrez pas à votre nature brute et violente. Soyez docile comme un enfant, traitez M. Gravière avec respect, avec affection comme on doit traiter un supérieur, un remplaçant de Dieu. C'est une chose inouïe que votre langage à son égard. Supposez qu'il fasse des fautes, supposez que le bien souffre de ces fautes, supposez qu'il en souffre beaucoup, qu'est-ce que cela vous fait ? Ce n'est pas vous qui en répondrez devant Dieu.

Marchez donc avec calme et ne bouleversez pas tout ordre par vos vivacités. D'ailleurs la chose est faite, et elle l'était avant même que j'aie reçu vos lettres à ce sujet, faudrait-il maintenant que vous manquiez à toutes les règles de vie religieuse, que vous mettiez le désordre dans la Communauté parce que je n'ai pas suivi votre sentiment, parce que je me serais trompé ?

Je vous ordonne donc au nom de Notre-Seigneur, Jésus-Christ, de recevoir M. Gravière avec affabilité, avec charité, avec les sentiments qu'on doit avoir envers son supérieur. Pourquoi voudriez-vous le décourager ? Il a eu assez de répugnance à accepter cette mission. Il est grave, mais il a un esprit juste ; il est actif, vif et d'un caractère décidé. Je désire que vous m'écriviez sur-le-champ, pour me rassurer sur votre conduite à son égard. Faites tout ce qui dépend de vous pour l'encourager, pour entretenir la paix et l'union entre vous et lui, entre vous et vos confrères.

4° Vous auriez voulu, ou que je n'eusse pas nommé de préfet apostolique, ou que j'eusse donné la nomination du Saint-Siège à M. Bessieux. Mais vous ne pouvez et ne devez vous établir juge en cette matière. En enfant d'obéissance, vous devez vous soumettre à la volonté de Dieu par rapport au supérieur qu'on vous donne ; si vous avez des observa-

tions à faire, les faire avec modestie, avec calme et soumission, à Dieu. J'aime et je respecte sincèrement M. Bessieux, mais je n'ai pas cru devoir le présenter pour être Préfet apostolique. Vous devez croire que j'ai examiné la chose devant Dieu. Mais, dites-vous, M. Gravière n'est pas resté assez longtemps au noviciat ! Mais les circonstances ont été si impérieuses, si extrêmes, que je fus obligé de passer par-dessus les règles, de faire une exception. Soyez bien sûr qu'il m'en coûte autant qu'à vous, et le reproche que vous m'en faites, renouvelle vivement les peines que j'ai éprouvées de me voir forcé d'en venir à cette extrémité. Car je suis bien décidé à ne plus envoyer personne qui n'ait fini son noviciat, et mon cœur saignait quand je fus obligé par les circonstances impérieuses de passer encore par-dessus les règles ordinaires.

Vous raisonnez à perte de vue, vous réglez, vous tranchez, parce que vous ne savez pas ce que c'est que l'administration de la Congrégation, et vous n'en avez aucune expérience. Ne taxez donc pas ainsi ma conduite. Je ne puis vous en rendre compte, mais vous pouvez croire que je n'agis pas à la légère. Vous faites mal, mon très cher frère. Si M. Gravière ne connaît pas assez la règle, vous devez par votre bon exemple l'encourager à s'y attacher davantage. Prenez garde à vous, et ne lui faites jamais d'observation, lorsque vous avez la tête montée ; calmez-vous et parlez-lui avec douceur et modestie. Vous pouvez et devez m'instruire de ce qui tient à sa conduite, surtout par rapport à la règle ; faites-le, c'est votre devoir, mais je vous en prie, ne le faites jamais avec exaltation, vous me jetteriez dans l'embarras, parce que je ne saurais discerner la justesse de vos observations.

5° Vous dites que je ne fais aucun cas de vos avis. Je ne sais de quels avis vous voulez parler. J'ai toujours eu soin d'agir en conséquence de vos idées, je ne puis faire autrement que de m'instruire de l'état du pays où vous êtes, et je vous ai toujours pressé de me donner des détails. Je pense que vous voulez parler de l'Australie, mais vos avis ne peuvent rien faire à ce sujet. Vous vous êtes mis dans l'idée et vous répétez encore que cette nouvelle Mission est la perte de la Mission guinéenne. Que voulez-vous que je fasse pour vous faire sortir cette idée de la tête ? Je ne vois aucune analogie entre la Mission de l'Australie et la ruine de celle de la Guinée. Je vous l'ai dit, je vous le répète et je le répéterai

toujours, que la Guinée sera notre première Mission et que nous en prendrions le plus grand soin. Soyez-en bien sûr, vous vous découragerez plutôt que moi. Si j'envoyais en Guinée dix missionnaires au lieu de sept, que vous y êtes, en feriez-vous davantage pour le moment ? Pourriez-vous les employer ? Laissez-moi donc faire ; l'administration générale de l'œuvre repose sur moi. Vous n'avez pas grâce d'état pour raisonner là-dessus. Vous dites qu'on donne à la Mission de la Guinée une direction diamétralement opposée à la conviction des missionnaires. Ceci est entièrement faux ; nous avons au contraire adopté toutes vos vues et nous sommes parfaitement d'accord sur ce qui regarde la marche à suivre.

Vous avez voulu que nous n'acceptons pas l'Australie, mais cela ne touche pas la direction de la Mission guinéenne. Vous avez vos raisons, qui vous paraissent graves, contre l'Australie. Vos raisons nous paraissent nulles et les nôtres graves. Auriez-vous voulu que je suive vos avis dans une chose qui ne regarde nullement votre Mission, en abandonnant le mien ? Non seulement le mien, mais celui de tous les confrères qui se trouvèrent alors à La Neuville ? Supposez que nous vous eussions regardé comme plus sage que nous tous ensemble, nous n'aurions pas pu suivre votre avis, parce que vous n'êtes pas instruit des choses. Ne vous laissez donc pas obscurcir l'intelligence par vos violentes conceptions. Je tiens à la Guinée dix fois plus que vous, et son succès me tient plus à cœur qu'à vous. Je connais mieux que vous l'état des choses, j'ai aussi plus d'expérience que vous et je ne vois en aucune manière la Guinée compromise. D'ailleurs vous seriez plus habile que moi, vous ne devez pas vous révolter contre une décision prise avec conscience.

6° Vous me reprochez que je ne vous écris pas. D'abord, la majeure partie de vos lettres ne demandaient pas de réponse. C'étaient des instructions qui nous étaient utiles et qu'il faut continuer ; si je n'étais pas accablé d'ouvrage, je répondrais à toutes, mais n'ayant personne encore pour m'aider dans l'administration, je suis obligé de me restreindre au nécessaire. Ayez donc compassion. Ne suis-je pas assez en peine de ne pouvoir pas m'entretenir avec vous autant que je le désire ? Certes, je n'ai pas besoin d'être stimulé sur cette matière ; mais

que faire, je ne puis pas faire comme je voudrais? Ayez patience, quand je pourrai me décharger sur un autre de la direction du noviciat, je pourrai m'occuper davantage de donner ces consolations aux missionnaires. J'ai toujours répondu à toutes les choses nécessaires et utiles. Mes lettres ne vous arrivent pas si vite que vous le désirez probablement, parce qu'elles sont retardées à la poste. Je vous en ai écrit plus de huit.

7° Vous me reprochez de ce que je ne vous ai pas instruit au sujet de la juridiction. Je l'ai fait dans une lettre autant que je le pouvais, et je vous ai dit que j'allais agir pour cela. Il n'y a encore rien de certain. Je vais aller à Rome pour déterminer cela moi-même. Je vous ai même dit dans une lettre de ne pas encore bâtir à Dakar jusqu'à ce que j'aie terminé cette affaire. Vous avez commencé parce que vous n'avez pas reçu ma lettre à temps, ou parce que je l'aurais écrite trop tard, mais je ne pouvais l'écrire plus tôt. Aussitôt que le doute est survenu à ce sujet, je voulais arrêter. Ces sortes d'affaires ne se font pas en un jour. Il faut avoir la patience, c'est une vertu nécessaire à un missionnaire.

8° Vous dites que le Ministère me trompe. Cela est faux. Je sais à quoi m'en tenir à ce sujet. Vous dites que *je veux encore une fois envoyer mes missionnaires à la mort, mais cette fois-ci, ils n'iront pas*. Vous faites mal en disant cela à un homme qui vous aime plus tendrement que jamais vos père et mère ne vous ont aimé, et qui aimerait mieux mourir lui-même que de vous voir mourir. Vous ajoutez: Ils n'iront pas. Je sais qu'ils ne seront, absolument parlant, peut-être pas obligés d'y aller, mais en disant cela vous avez fait une faute. Moi, je vous dirai aussi qu'ils n'iront pas; parce que j'ai dit à M. Gravière d'examiner bien la chose; je vous écris la même chose à vous autres (probablement à M. Briot), et de ne pas y aller si le pays était malsain.

Voici ma règle de conduite, ou plutôt les principes de ma conduite à l'égard du Gouvernement. Nous pouvons marcher sans lui, mais nous ne pouvons pas marcher contre. Si nous avons le Gouvernement en opposition, la Mission sera bientôt ruinée. Il faut donc ménager ses susceptibilités et agir en tout cependant selon la règle, c'est-à-dire par ordres émanés de l'autorité spirituelle.

9° Vous dites une chose horrible dans votre troisième observation : *Prenez garde que vos missionnaires méprisés et avilis à vos yeux, et aux yeux de vos graves conseillers, ne vous méprisent à leur tour.* Mais, mon cher ami, ne vous laissez donc pas guider par la colère. Quant à M. Schwindenhammer, auquel vous faites allusion, il est entièrement innocent de tout ce que vous me reprochez dans votre imprudente vivacité. Calmez-vous, je vous en supplie, vous offensez Dieu. Du reste, allant à Rome, je rendrai compte de la marche vis-à-vis du Gouvernement, et je suis sûr d'être approuvé. Si je ne le suis pas, je suivrai les ordres que je recevrai.

10° Il est bon que les Frères fassent voir leurs lettres, excepté celles qu'ils adressent au Supérieur général ou à leur directeur dans notre maison d'Europe.

Je suis fort peiné de ce que vous me dites de M. Schwindenhammer. Il se sacrifie pour la Congrégation, il y épuise ses forces, il s'y intéresse et y est autant que moi-même. J'ajoute qu'il a un très bon esprit, qu'il en connaît l'esprit, que c'est un prêtre pieux et solide. Je ne comprends pas pourquoi vous vous êtes ainsi monté la tête à son sujet. Ce n'est pas lui qui a fait décider l'acceptation de l'Australie ; et s'il l'avait fait, il aurait fait une bonne chose.

Laissez donc là cette Australie, vous vous fouettez l'imagination avec des chimères. Si j'avais quinze missionnaires à ma disposition, je n'en enverrais pas trois de plus en Guinée, il faut commencer sérieusement l'œuvre, alors seulement les besoins se manifesteront, et alors vous aurez les confrères qui vous sont nécessaires.

Pour M. Gravière, vous vous exagérez les choses et votre violence serait vraiment capable de faire du mal dans vos rapports avec lui. Ce n'est nullement M. Schwindenhammer qui m'a donné de conseil à ce sujet. C'est l'excessif embarras tout seul qui m'a fait faire ce choix prématuré, qui me désole encore maintenant, mais qui était nécessaire, absolument nécessaire, et vous ne devez en aucune manière contrôler ma conduite ; vous ne connaissez pas assez l'état des choses. Consolez donc plutôt vos supérieurs quand ils se trouvent dans un état pénible,

plutôt que de les désoler encore davantage en reprochant des choses qu'ils font avec une profonde affliction.

Prenez garde à vous avec les Mahométans, ne leur parlez pas contre Mahomet ; n'allez pas trop brusquement : vous risqueriez de ruiner tout. Suivez la marche que vous vous étiez tracée d'abord, c'est-à-dire d'acquérir leur confiance.

Je prierai de tout mon cœur pour que Notre-Seigneur vous donne la paix, la modération, la docilité et la charité. Ne vous découragez pas d'avoir lâché bride à votre caractère, remettez-vous en paix, et Dieu sera avec vous. Je vous embrasse dans les entrailles de la charité de Jésus et de Marie.

Tout à vous.

F. Liebermann, prêtre

P.-S. : Je ne sais à quel cas de conscience je n'ai pas répondu. Il me semble que j'ai répondu à tous.